

nouveaux emplois aux employés de ces petits bureaux de poste. Le ministre ne semble pas prendre l'affaire bien au sérieux, mais c'est tout à fait sérieux pour ceux qui ont perdu leur emploi. La perte d'une partie ou du montant global de leur revenu n'est pas une mince affaire pour ces employés.

La situation est d'autant plus grave qu'on a pris ces mesures dans des régions où il est difficile de trouver un autre emploi. Le ministère des Postes a établi certains critères relatifs à la fermeture des bureaux de poste. Le premier veut qu'un bureau de poste desserve au moins 30 familles, sinon il ne vaut pas la peine d'être maintenu. C'est là un critère contestable. Les fonctionnaires des Postes ne se rendent pas compte de la mesure dans laquelle ces petites collectivités comptent sur les services postaux. Ceux-ci sont essentiels dans ces régions isolées, car les facilités de transport et de communication y sont restreintes à cause de leur situation géographique. La fermeture du bureau de poste renforce cet isolement.

Un autre critère inspire le ministère des Postes: si un bureau réalise un revenu inférieur à \$1,000 par année, il doit être fermé. C'est une pure absurdité. Les services postaux doivent être dispensés à tous les Canadiens. C'est l'unique fonction d'un bureau de poste. Ce ministère n'a jamais eu d'autre rôle que de servir la population du Canada, qui paye pour ce service par l'intermédiaire des impôts. Il est ridicule de laisser entendre qu'un bureau de poste doit enregistrer des gains. Si c'était la politique du gouvernement dans tous les domaines, la première chose que ferait le gouvernement serait sûrement...

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): A l'ordre, s'il vous plaît. Je m'excuse d'interrompre le député, mais son temps de parole est écoulé. La Chambre consent-elle, à l'unanimité, à ce qu'il poursuive son exposé.

Des voix: Entendu.

M. Yewchuck: Monsieur l'Orateur, je remercie les députés de leur amabilité. Je n'ai plus qu'un point ou deux à apporter. Depuis des années et des années, le service postal sert de moyen de communication aux Canadiens. Dans bien des cas, on le leur retire sans tenir aucun compte de certains membres de certaines collectivités et des employés du ministère. Je m'oppose vivement à cette politique, fort des nombreuses instances que j'ai reçues de la part de certains employés et d'autres personnes intéressées. Le Québec et l'Ontario ne sont pas les seules provinces du Canada; le ministre semble parfois l'oublier.

[M. Yewchuck.]

J'exhorte donc le ministre à revenir sur sa décision qui, pourrais-je dire, n'est pas seulement injuste; elle est aussi discriminatoire.

• (8.40 p.m.)

[Français]

M. Roland Godin (Porineuf): Monsieur l'Orateur, même si je fais partie de l'opposition, je me permettrai de dire que le service des postes canadiennes est un des meilleurs au monde, et que même une mauvaise administration de 10 mois n'aurait pas été suffisante pour le rendre aussi mauvais que mes préopinants viennent de le dire.

Il est vrai que le service est plutôt lent, présentement, mais, à mon avis, cette lenteur est causée surtout par la grève d'Air Canada. Antérieurement, j'avais eu l'occasion de me rendre à Vancouver. En cette ville, j'ai posté une lettre un dimanche après-midi, et elle fut livrée dans la ville de Québec le lendemain après-midi, soit 24 heures plus tard. C'est simplement formidable.

Il est clair que le service est excellent. Dans les grandes villes, le courrier est assez bien classé et les facteurs nous ont prouvé depuis longtemps leur honnêteté et leur dévouement. Beau temps, mauvais temps, ces postiers ruraux distribuent le courrier sans même prendre de vacances. De toute façon, ils sont généralement assez mal payés pour ne pas même y songer.

Le temps de parole qui nous est alloué, monsieur l'Orateur, n'est que de 10 minutes. Il m'est donc impossible de traiter de certains cas particuliers. Cependant, je me fais un devoir de rendre hommage à ces postiers ruraux qui obtiennent leur contrat en utilisant d'anciennes méthodes. Il faut bien se dire que la situation ne dépend pas du ministre actuel, mais du fait que les méthodes sont dépassées, eu égard à l'obtention des contrats pour la distribution du courrier à la campagne.

Étant donné la hausse des obligations, la hausse du prix de l'essence, des assurances, de l'entretien des automobiles, du coût de la vie en général, il est clair que ces gens-là devraient être mieux payés, et il faudrait, je pense, que le ministre fasse un petit sondage à ce sujet.

Maintenant, je veux signaler la fermeture de nombreux bureaux de poste, ce qui est de nature à faire réfléchir. Au fait, je crois que le ministre fermerait tous les bureaux de poste du pays, si c'était possible. J'exagère peut-être un peu, car j'imaginerait un bureau de poste par capitale, et c'est bien le moins qu'il pourrait faire.

Nous nous souvenons d'une déclaration de l'hiver dernier, à l'effet que certains bureaux de poste seraient fermés. Je répète ce que